

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je tâche de me mettre en rapport avec mes collègues provinciaux. En fait, une dépêche leur est envoyée ce matin à ce sujet.

* * *

AIR CANADA

LE RÔLE DE COMPAGNIE MODÈLE ASSIGNÉ À L'ENTREPRISE—LES VUES DU GOUVERNEMENT

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet de sa déclaration de ce matin, selon laquelle le gouvernement compte que la société Air Canada va jouer le rôle spécial d'une compagnie modèle. Le ministre est-il satisfait de la façon dont Air Canada s'acquitte de ses obligations? Sinon pourrait-il dire à la Chambre dans quels domaines...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député demande au ministre de dire s'il est satisfait. Il demande en fait au ministre de dire ce qu'il pense et la question ainsi posée est irrecevable.

M. Mazankowski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai posé la question au ministre pour savoir si Air Canada s'acquitte de ses obligations dans le cadre de la déclaration faite ici ce matin. Je demande simplement au ministre si la Société s'acquitte de ses fonctions conformément à la politique ministérielle, en vertu de laquelle Air Canada devrait jouer le rôle spécial d'une compagnie modèle. Je demande au ministre si la société Air Canada se conforme à cette politique.

M. l'Orateur: Encore une fois, je doute fort que la question soit recevable. Le ministre pourrait peut-être répondre brièvement, après quoi j'accorderai la parole au député d'Edmonton-Ouest.

* * *

L'INDUSTRIE

L'ACIER—LA PÉNURIE PROBABLE DE TUYAUX POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN OLÉODUC VERS MONTRÉAL

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu l'engagement de principe de prolonger le pipe-line jusqu'à Montréal ou même plus loin vers l'Est, le ministre a-t-il pris les mesures appropriées pour s'assurer d'un approvisionnement suffisant d'acier pour cette entreprise, étant donné les restrictions qui frappent les approvisionnements d'acier au Canada et l'incapacité de l'industrie sidérurgique d'accroître sa production avant 1976?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le député a bien raison. Il est possible que nous connaissions une pénurie d'acier. Mais ce n'est qu'une des nombreuses questions qui sont présentement

Questions orales

en discussion avec les intéressés. Il est évident que, s'il y a insuffisance d'acier, les travaux devront alors être retardés. Mais il y a d'autres possibilités.

Des voix: Oh, oh!

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'EXTENSION D'UNE CAMPAGNE EN VUE DE CRÉER DES EMPLOIS CET HIVER

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

A la suite de sa déclaration relative au lancement d'une campagne-choc en vue de créer des emplois cet hiver, le ministre peut-il dire pourquoi cette campagne ne s'applique qu'à sept centres urbains?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je crois, sauf votre respect, qu'il s'agit d'une interprétation inexacte de ce que j'ai dit hier soir en comité. J'ai annoncé que les services d'orientation de la main-d'œuvre seraient améliorés dans sept centres importants, que la mise en œuvre d'autres mesures comme l'établissement de banques d'emplois, de centres de renseignements sur les emplois, progressait et serait terminée dans 19 centres, et que nous continuerons ces améliorations dans tous les Centres de main-d'œuvre canadiens d'un bout à l'autre du pays dans l'espoir que tout sera terminé vers avril 1975.

[Français]

M. Caouette (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre ne croirait-il pas plutôt que la meilleure campagne-choc serait encore celle qui viserait à tripler les crédits accordés pour les projets d'initiatives locales?

M. l'Orateur: A l'ordre. Ceci est une instance plutôt qu'une question.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA LÉGISLATION PROMISE EN MARS 1972—DEMANDE D'EXPLICATION

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question à propos de sa déclaration de ce matin. Nous dira-t-il s'il a vraiment l'intention de présenter les trois grands projets de loi que son prédécesseur a promis dans un grand discours qu'il a prononcé à la Chambre le 14 mars 1972, notamment un projet de loi tendant à détacher Air Canada du CN?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Nous continuons de nous en occuper.

M. MacKay: Étant donné que le ministre a laissé entendre, ce matin, qu'il ferait des annonces de politique dans un proche avenir, nous promettra-t-il de traiter de ce point à cette occasion?